



## BTS

## PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

L'immobilier est un secteur d'activité très développé en France où il représente une part importante de la richesse nationale (avec 10,8% du PIB en 2022, l'immobilier est le premier secteur industriel) ainsi que de nombreux emplois. L'activité immobilière s'exerce dans des domaines tels que la construction et l'habitat, la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collective de biens neufs ou anciens. Ces différentes activités relèvent à la fois du secteur privé et du secteur public, dont l'immobilier social.

Le BTS « Professions immobilières » a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier et rend éligible son titulaire à la délivrance des cartes professionnelles : carte T (transaction) et carte G (gestion).

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme :

- les agences immobilières,
- les cabinets d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...),
- les organismes HLM,
- les offices notariaux,
- les sociétés de promotion-construction,
- les entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.



SupExup, partenaire exclusif et historique de la  
Fédération Nationale de l'Immobilier  
de l'Hérault depuis 2003

## ADMISSION

- Niveau d'admission

Titulaire du bac général, technologique ou professionnel.

Pour les délais d'admission, merci de vous reporter à notre site internet : [supexup.fr](http://supexup.fr)

Nous acceptons les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour d'éventuelles adaptations.

- Les qualités requises

Excellente présentation, disponibilité, curiosité, organisation, autonomie, tempérament commercial, sens aigu du relationnel, écoute, adaptabilité...

Niveau d'entrée: Bac  
Niveau de sortie: Bac+2  
Validation: diplôme d'Etat  
Durée de la formation: 2 ans  
Alternance ou Initial

## CONTENU DE LA FORMATION

⌘ Gestion locative

- La rédaction des baux, des états des lieux...
- Les différents types de location
- Le paiement du loyer, les procédures
- L'assurance loyers impayés, la protection juridique

⌘ Transaction

- La prospection
- La vente, la rédaction des documents juridiques
- Les prêts, les relations avec les banques, les conditions suspensives...

⌘ Syndic ou Gestion de copropriété

- Prospection de copropriétés
- Gestion budgétaire et comptable de l'immeuble
- Préparation des assemblées générales
- Tenue de plannings
- Administration des immeubles

Matières

Culture et expression  
Langue vivante étrangère  
Communication  
Economie et Droit  
Architecture, Habitat,  
Urbanisme  
Transaction immobilière  
Gestion Immobilière

Rendez-vous  
sur notre site  
internet pour plus  
d'informations



SupExup

SUPEXUP Montpellier  
1567 avenue Albert Einstein  
CS 59041 - Campus des Métiers  
34965 Montpellier Cedex 2  
Téléphone : +33 (0)4 99 13 63 50  
E-mail : [montpellier@supexup.fr](mailto:montpellier@supexup.fr)

SUPEXUP Béziers  
1 av du président Wilson  
Rés. Chapat  
34500 Béziers  
Téléphone : +33 (0)4 67 36 08 42  
E-mail : [beziers@supexup.fr](mailto:beziers@supexup.fr)

SUPEXUP Narbonne  
Rue Ernest Chenard  
ZI Croix du Sud  
11100 Narbonne  
Téléphone : +33 (0)4 68 58 74 24  
E-mail : [narbonne@supexup.fr](mailto:narbonne@supexup.fr)



## POURSUITE D'ÉTUDES



## ORGANISATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

### En formation initiale : cours + stages en entreprise

Le stage en milieu professionnel : 14 semaines réparties sur les deux ans + journées ponctuelles

#### 1 semaine type :

Cours intensifs, cours d'approfondissement et de travaux pratiques en petits effectifs, devoir(s) surveillé(s), 1 journée ponctuelle de stage par semaine (minimum 10 journées par an).

### En alternance

Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine + des semaines pleines en entreprise.



Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un **encadrement et suivi personnalisé** par l'équipe pédagogique de SupExup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

SupExup, école à échelle humaine, **privilégie les petits effectifs** qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

## EXAMEN FINAL

Matières	Épreuve	Durée	Coefficient
Culture générale et expression	Écrite	3h00	3
Langue vivante 1	Écrite	2h00	2
Conseil en ingénierie de l'immobilier	Écrite	3h00	4
Communication professionnelle (en français et en langue étrangère)	Orale	20 min +20 min de prépa	2
Techniques immobilières			6
• Transaction immobilière	Écrite	3h00	3
• Gestion immobilière	Écrite	3h00	3
Conduite et présentation d'activités professionnelles	Orale	40 min	4

Pour valider le diplôme de BTS, il faut obtenir au minimum une moyenne de 10/20 à l'examen final.